

Perspective sur la session de notre Parlement

Si ce doit être la dernière avant l'élection générale, elle sera d'importance

Dans cinq jours, les Communes se réuniront à Ottawa. Ce sera la première session régulière de notre Parlement pendant la guerre. Ce sera aussi, d'après les apparences, la dernière du Parlement élu en 1935. C'est dire qu'elle sera de grande importance, à tous les points de vue: administration du pays, politique de guerre, prévision de l'avenir immédiat, préparation de l'après-guerre, etc.

L'effort de guerre du Canada sera le principal souci du gouvernement King, en dehors de l'attitude d'ensemble du parti libéral, à l'avant-veille d'une élection générale que M. King et ses ministres ne tiennent pas à perdre. M. King, en effet, ne détesterait pas d'être là, quand la guerre finira. Il a donné tant de son attention à nos préparatifs de guerre qu'il en voudra voir la fin et, s'il se peut, assister à la négociation du traité qui en doit être l'épilogue.

* * *

Le ministère de M. King, — M. Lapointe l'a dit et redit ces jours-ci à la radio, — nous a de son propre gré associés à la guerre. Nous avons voulu en être et nous en sommes, librement, de notre seule volonté, a dit M. Lapointe, ajoutant: "Au nom de la même liberté, le Canada aurait pu rester neutre, et pourrait aujourd'hui s'en dégager [de la guerre], s'il voulait assumer la responsabilité de rompre les liens qui sont la garantie la plus sûre de sa sécurité et de son avenir parmi les nations". La phrase sonne bien. Au vrai, il est trop tard pour nous dégager de la guerre, à moins d'une rébellion, — et personne ne veut ici de rébellion. Il reste qu'avant de déclarer la guerre "librement et volontairement", a dit M. Lapointe, nous eussions pu, — et cela il ne l'a pas dit, — tout comme l'Irlande du Sud proclamer notre neutralité sans rompre nos liens avec Londres. La preuve? L'Eire reste neutre, après cinq mois de guerre, et l'Eire reste aussi dans l'Empire britannique. Ce qui vaut pour l'Eire n'aurait-il pu valoir pour le Canada?

Qui donc a dit que le Canada n'aurait pu rester neutre sans sortir par le fait même de l'Empire? Des gens qui font sonner le mot de "participation libre et volontaire du Canada à la guerre". Mais alors, puisque nous étions libres d'en être, nous eussions été libres de n'en pas être. La logique est là. Ils nous ont pourtant dit que nous étions obligés d'en être. Que parlent-ils alors de liberté, de participation volontaire? Quand nous ont-ils dit la vérité?

Pour l'heure, notons que nous sommes en guerre; qu'il ne saurait maintenant être question de ne plus en être, le sort en ayant été jeté; et que nos députés vont devoir, ces semaines-ci, connaître de toutes sortes de sujets relatifs à la poursuite de la guerre.

* * *

Il y aura, entre autres, à voter le budget de guerre et donc des taxes nouvelles pour 1940-1941; à définir si le Canada limitera son effort militaire aux divisions qu'il a déjà levées, dont une est rendue là-bas et dont l'autre va traverser ces semaines-ci outre-Atlantique; à passer au crible la conduite de la politique de guerre du Canada par M. King et son ministère; à entendre enfin des réclamations diverses de certains groupes dont les uns veulent l'enregistrement national, d'autres même la préparation du pays à la mobilisation générale des jeunes gens, — la conscription. Des questions incidentes se grefferont là-dessus, dont celle de la canalisation du Saint-Laurent. En fait, on a là les principales. Elles occasionneront les grands débats.

Le budget de guerre pour 1940-1941? On l'a déjà écrit ici même, le budget ordinaire et extraordinaire de 1940-1941 sera près du milliard, s'il ne l'atteint, — et cela reste dans la limite du vraisemblable (voir article du 30 décembre 1939). Ce sera donc, pour douze mois, trois fois l'équivalent de la dette totale du Canada entassée de 1867 au début de la guerre de 1914. Trois fois... Il n'importe. M. Ralston aura certainement son milliard. La guerre durant, nous ne saurions être parcimonieux, ladres et mesquins. Nous avons pu entrer librement dans la guerre; entrés dans le conflit, quoi qu'on dise, nous ne sommes guère libres d'en sortir avant la fin. Et nous devons en faire raisonnablement les frais. Pour cela, il faudra nous taxer davantage. Et cela aussi, M. Ralston et M. King y verront. Nous l'apprendrons assez tôt ces mois-ci.

* * *

Il y a la question du corps expéditionnaire, formé à l'heure qu'il est de deux divisions. Là-dessus, il y eut évolution, depuis moins d'un an, dans le gouvernement même. M. King, quelque temps avant le conflit européen, avait fait entrevoir que, si le Canada allait s'y trouver entraîné, il n'enverrait pas outre-mer de corps expéditionnaire. Quelques milliers de techniciens et d'aviateurs, peut-être, partiraient du Canada. Pour le reste, nous n'aurions pas à y penser. "En effet, il y a deux ans, la politique de Londres, c'était qu'il n'y aurait pas à envoyer en France de corps expéditionnaire, comme Londres l'avait fait pendant le conflit de 1914-1918. Le gouvernement du Canada adopta cette politique au début de 1939, se fondant sur ce que dit Londres pour déclarer que, s'il y avait la guerre, nous n'aurions pas grand besoin de soldats" (*Free Press*, Winnipeg, 15 janvier 1940). En mars 1939, M. Lapointe nous avait dit la même chose en ces termes: "Je partage l'avis exprimé hier par le premier ministre et le chef d'opposition, avis que M. Bruce, en Australie, a aussi fait sien, c'est-à-dire que le temps est passé d'envoyer des corps expéditionnaires, et que nous ne prendrions pas le bon moyen d'aider nos alliés, si nous adoptions cette méthode" (Débats des Communes, 31 mars 1939, page 2706 de l'édition française).

À la session d'urgence de septembre dernier, le gouvernement King ne parla pas du tout d'un corps expéditionnaire. Il se réserva. L'un de ses organes, le *Canada*, disait tout net, peu de jours après la session d'urgence, que le gouvernement King écartait, en même temps que la conscription, "l'expédition d'un corps expéditionnaire" (16 septembre 1939). Fausseté. Trois ou quatre jours plus tard, le ministère King décidait, par arrêté ministériel, et les députés à peine repartis d'Ottawa, qu'il y aurait un corps expéditionnaire formé de deux divisions. Il les a recrutés: d'ici peu de mois l'une et l'autre seront en France, à

moins que ce ne soit ailleurs, au front de combat. Ensuite que fera le gouvernement King? Dès cette session-ci, on lui demandera. Et il devra répondre. Enverra-t-il des renforts à ces deux divisions? Au dire de certains, M. King ne saurait s'en désintéresser, leur refuser de l'appui. D'autant, continuent-ils, que la Grande-Bretagne doit avoir, d'ici la fin de 1940, près de 3 millions et demi d'hommes sous les armes, ce qui équivaldrait pour le moins à 800,000 Canadiens: le Canada ne peut donc être en reste avec le Royaume-Uni. C'est du moins ce qu'ont déjà écrit le *Journal d'Ottawa*, le *Globe & Mail* de Toronto, cinq ou dix autres quotidiens canadiens qui ne voient pas de limites, et n'en veulent pas laisser mettre, à l'effort du Canada. Alors? La question va surgir. Que répondra M. King? Nous le saurons, — à son heure, qui n'est jamais la première heure. Puisque la guerre doit être longue, M. King a bien le temps.

* * *

Il a bien le temps? C'est à voir. M. Hepburn, M. Drew lui ont, ces semaines-ci, ces jours-ci même, amèrement reproché de tergiverser, d'hésiter, de lanterner. Un fort groupe de députés ontariens l'ont censuré. MM. Hepburn et Drew sont, cette fois-ci, du dernier injuste. M. King n'atermoie pas. Il ne temporise pas. Seulement, il calcule, examine le terrain, veut savoir où il va, jusqu'où il peut nous mener. De 1935 à 1939, il nous a, sciemment, menés juste où il voulait que nous allions. Il continue. Peu pressé, M. King, mais tenace, obstiné, sûr de lui-même. Quelques reproches que lui fassent MM. Hepburn et Drew, auxquels ne manquera pas de s'associer dès ces semaines-ci M. Manion, — il a déjà fait voir sur quels points il se propose d'attaquer, de critiquer, d'enclouer même M. King, — notre premier ministre ne dira que ce qu'il veut, quitte, la session finie, à répéter sa tactique d'après la session d'urgence, quant à la formation et à l'envoi d'une ou de plusieurs autres divisions canadiennes en France. Il pèsera, jaugera, toisera l'opinion; après quoi il se décidera, opportuniste habile qu'il est et tout à fait d'accord avec la tradition de son parti, — dans le sens qu'il croira le plus populaire. Ne lui en demandons pas davantage. Il est de la plus pure doctrine démocratique: "Si-veut la majorité, si veut M. King", auraient dit les vieux Normands. N'est-ce pas l'essence du régime démocratique, cette obéissance des chefs à ce qu'ils croient être ou s'imaginent être le vœu de la masse? Ils ne conduisent pas, ils suivent. Au surplus, M. King nous dira que les événements sont les maîtres et qu'une fois dans l'engrenage... Et cela n'est pas si faux.

* * *

Reste la question de l'enregistrement national. Le *Globe & Mail* l'a lancée, il en parle tout le temps, même à contre-temps, il y revenait ces jours-ci: le 17 janvier encore, où il proposait à MM. Hepburn et Drew de s'entendre sur l'enregistrement national, que Toronto ferait pour tout l'Ontario, si M. King allait ne pas accepter d'emblée sa proposition. Reste aussi la question du service obligatoire, liée de près à celle de l'enregistrement. On le vit en 1917, alors que, l'enregistrement lancé, on extorqua dans notre province l'appui de gens respectables, en autorité, qu'on devait berner six mois plus tard en utilisant les fiches mêmes de l'enregistrement, — cela n'aurait rien à faire avec la conscription, avait-on promis à ces mêmes personnes, — pour établir les cadres du service militaire obligatoire. Qui sait si on n'en parlera pas de nouveau ces mois-ci? Tout reste possible, en l'état présent d'esprit de certains jingoes.

Sur ces points, et à l'avant-veille de l'élection fédérale, il est raisonnable de penser que M. King sera l'homme le plus circonspect de tout son ministère. Là-dessus, on ne lui fera point prendre de trop formels engagements. Il sait trop bien ce que cela pourrait coûter à son ministère, et jusqu'à quel point cela contrarierait sa politique apparente d'unité nationale.

* * *

D'unité nationale? La formule est belle, sonore. Elle fut un fort beau tremplin électoral, ces mois-ci, dans le Québec. M. King y croit-il? C'est possible. Ne nions pas sa sincérité. Des faits présents et qui dépendent de lui ne sont pourtant pas sans jeter quelque ombre inquiétante sur le bien-fondé de sa formule. Le *Droit* a fait remarquer ces jours-ci (16 janvier) que, dans la liste des commissions de guerre formées par MM. King et Lapointe, sur 160 commissaires qu'il y avait le 1er janvier 1940, il y en a 18 de langue française, — à peine douze pour cent, alors que l'élément français forme près de 30 pour cent de la population totale du Canada. Et que, dans la liste du comité national formé pour l'emprunt de guerre souscrit cette semaine-ci, il n'y a tout au plus que 35 noms français sur un total de 225; c'est à peine un septième, dont pas un seul nom de Franco-Ontarien, pas un seul nom d'Acadien authentique et de langue française. Et nous attendons depuis bientôt deux mois un adjoint de langue française à l'Office de l'Information de guerre. Ce serait là l'unité nationale dont on nous a tant rebattu les oreilles depuis la fin d'octobre dernier, dont on nous les rebattra ces semaines-ci aux Communes? Le *Droit* a raison de se demander comment il se trouve "qu'en temps de guerre, alors que le besoin de resserrer l'unité nationale se fait sentir davantage, les autorités fédérales ne se préoccupent pas plus de traiter équitablement les divers groupes de la population canadienne". Comment cela se trouve? Question à laquelle nos ministres de langue française seraient embarrassés de répondre franchement, parce que, répondre de cette manière, ce serait pour eux se condamner. Ne leur en demandons pas tant. Ils préfèrent qu'on les louange...

M. King, lui, n'a pas de tels soucis. Il en a d'autres: et qui paraîtront au cours des débats de la session du 25 janvier. Ce sont les nôtres autant que les siens. Car, s'il fait sa politique, nous en payons les conséquences. Et cela coûte si lourd, que d'aucuns pourraient bien lui en faire coûter à son tour, l'un de ces mois à venir, — s'il ne cède pas à l'invite de la *Free Press* de Winnipeg d'ajourner indéfiniment l'élection générale de 1940.

Georges PELLETIER